

Notre binôme : Une architecte et une Economiste
Mais qu'est ce qu'un économiste de la construction ?

LES CLIENTS SONT NOMBREUX A NOUS QUESTIONNER, VOICI LA REPONSE :

L'ECONOMISTE AU SEIN D'UN PROJET

1 Estimation

Une estimation réalisée dès la phase faisabilité ou esquisse.
Elle sert à définir une enveloppe budgétaire des travaux.
Cette enveloppe permet d'aller voir les banques, mais aussi de faire des choix.
Il y a parfois une différence entre vos envies et votre budget.
La première estimation permet d'y voir plus clair !

C.C.T.P : 4 lettres totalement inconnues pour la plupart.

Qu'est-ce que c'est ? A quoi sert-il ?

Cahier des Clauses Techniques et Particulières : c'est la bible de votre projet !

En effet, on y décrit l'ensemble du projet corps d'état par corps d'état, en rappelant les normes et règles de l'art.

Il permet aux entreprises sollicitées d'établir leurs offres de prix, en suivant les recommandations techniques et architecturales pour réaliser le projet.

Il permet également en cas de désaccords entre les différentes parties que l'on se positionne sur ce qui était prévu ou non.

2 Le CCTP

3 Analyse des offres

Point clé pour la réussite de votre projet, pour éviter des oublis !
L'économiste envoie votre dossier de projet (Plans et CCTP) aux entreprises qu'il sollicite pour une demande de devis.
Ensuite il analyse l'ensemble des devis, pour obtenir une offre techniquement et financièrement avantageuses et CONFORME aux plans et CCTP.

Economiste et c'est tout ?

Certains économistes peuvent s'arrêter à la mission (estimation, rédaction du CCTP et analyse des offres).

MAIS notre binôme ne s'arrête pas là. En tant qu'économiste, j'effectue aussi la mission suivie de chantier.

Gestion des entreprises, réunions hebdomadaires, visa des plans de réalisation, rédaction des comptes-rendus, gestion de la facturation de chantier.

22
chantiers
en 5 ans

Coordination - gestion - bienveillance - confiance

MM
ARCHITECTURE